



# La FNO, seule organisation syndicale qui s'engage pour les orthophonistes

du 31 mars au 7 avril 2021 #JeVoteAuxURPS









### LISTE DES CANDIDATS

Justine Bernardon Wasselonne (67)

**Maud Borgniat** Frignicourt (51)

Sara Bragard Montigny lès Metz (57)

Grégory Bynen St Nicolas de Port (54)

**Martin Creusat** Mulhouse (68)

Pierre-Olivier François Strasbourg (67)

**Christine Gaudel** Reims (51)

Isabelle Godonaise-Aubry Mourmelon-le-Grand (51)

Marie Jacquot Lunéville (54)

Cécile Pfirsch-Demangel Ensisheim (68)

Agnès Siciak-Tartaruga Labry (54)

Line Thouvenin-Conraux Vitry-le-François (51)

Camille Antoine St Nicolas de Port (54)

Sophie Sidoli Saint-Dizier (52)

Elsa Wessbecher Molsheim (67)

12 sièges sont à pourvoir dans cette assemblée URPS Orthophonistes Grand-Est. Les candidats 13, 14 et 15 seront élus en cas de démission d'un ou plusieurs membres en cours de mandat.

Au cours du mandat 2016-2021, nos représentants à l'URPS Orthophonistes Grand Est ont mis en place de nombreuses actions, à destination des orthophonistes mais aussi des autres professionnels de santé, parmi lesquelles:

- La diffusion de plaquettes et affiches autour de l'oralité, de la dysphagie à destination de tous les orthophonistes libéraux mais aussi des pédiatres, des médecins, des Ehpad...;
- L'organisation de soirées de prévention départementales autour des écrans, de l'illettrisme pour informer et sensibiliser les acteurs de santé mais aussi le grand public;
- La **négociation** et la signature du **zonage** qui conditionne l'accès aux contrats incitatifs à l'installation :
- Au début de la crise sanitaire, la recherche active de solutions auprès de l'ARS, en lien

avec les autres URPS, afin que les orthophonistes obtiennent une dotation en équipements de protection individuelle;

- La signature avec l'ARS d'un Contrat pluriannuel d'objectifs et de moyens (CPOM) ayant permis à la région Grand Est d'être la première à entrer dans l'expérimentation de la Plateforme prévention et soins en orthophonie (PPSO).

Nos 15 candidats contribueront à la politique de santé territoriale en représentant les orthophonistes libéraux face au déploiement de dispositifs comme les CPTS (communautés professionnelles territoriales de santé) ou encore les PCO-TND (plateformes de coordination et d'orientation des troubles du neurodéveloppement) tout en veillant au respect de notre convention nationale, garante de l'exercice de l'orthophonie.

Ils poursuivront l'expérimentation de la PPSO,

dispositif novateur, réponse parmi d'autres à la problématique d'accès aux soins en orthophonie, pour le public comme pour les professionnels.

Ils favoriseront les échanges interprofessionnels afin de promouvoir l'orthophonie, et notamment sa place dans les parcours de soins (troubles neurodéveloppementaux, troubles neurologiques, prises en soin post Covid...) ainsi que les rencontres inter-URPS pour travailler autour de thématiques com-

Entre le 31 mars et le 07 avril 2021, votez pour l'orthophonie!



# La FNO, seule organisation syndicale qui s'engage pour les orthophonistes

du 31 mars au 7 avril 2021 #JeVoteAuxURPS

Cher.e collègue,

Dans toutes les régions de métropole et d'Outre-Mer, vous êtes appelé.e à élire prochainement les membres de vos URPS, représentant tou.te.s les orthophonistes en exercice libéral.

Les 190 candidat.e.s, adhérent.e.s de la FNO, s'engagent à défendre auprès de toutes les instances régionales les valeurs portées depuis toujours par la FNO : défense et promotion de la profession, des professionnel.le.s, des patient.e.s et des usagers.

#### AGIR POUR LES ORTHOPHONISTES ET LES PATIENT.E.S

Veiller à la primauté de la Convention Nationale des orthophonistes et protéger le paiement à l'acte

Participer à l'organisation des soins et à la gestion des crises sanitaires comme la crise de la Covid19 (distribution de matériel de protection, organisation des sorties d'hôpital vers les soins de ville...)

Développer et favoriser la prévention en orthophonie

Favoriser la formation professionnelle (prévention des risques psychosociaux, ETP, premiers secours)

Lutter contre l'épuisement professionnel

#### AMÉLIORER L'ACCÈS AUX SOINS EN ORTHOPHONIE :

Améliorer la répartition des orthophonistes sur le territoire en promouvant l'installation en zones très sous dotées

Renforcer les relations avec les Centres de Formation Universitaire en Orthophonie Contribuer à la formation des diplômé.e.s de l'Union Européenne

Accueillir les professionnel.le.s nouvellement installé.e.s dans la région

### PROMOUVOIR L'ORTHOPHONIE DANS LE PAYSAGE RÉGIONAL DE SANTÉ

Favoriser l'inter-professionnalité et l'intervention coordonnée auprès des patient.e.s (CPTS\*, ESP\*...)

Développer les nouveaux modes de communication entre professionnel.le.s de santé Représenter les orthophonistes dans les institutions et les commissions, notamment concernant la démocratie en santé (ARS\*, CRSA\*...)

Favoriser les innovations en santé, notamment avec le télésoin



La FNO, la seule organisation syndicale qui s'engage pour les orthophonistes